

### Activité médicale sur le territoire

Deux nouveaux généralistes sont arrivés sur le territoire le 14 mars 2022 :

Dr Fouille et Dr Thiery

- Ils exercent au pôle santé de Bazoges-en-Pareds.
  - Dr Fouille : du Lundi au Vendredi
  - Dr Thiery : Le lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi à Bazoges-en-Pareds et le Mercredi à la Châtaigneraie
- Leur secrétariat **est celui présent au pôle santé de la Châtaigneraie.**
- Les patients peuvent prendre rendez-vous au : **02.51.52.88.90**

Une liste d'attente est déjà présente sur le territoire. Les patients sans médecin traitant sont prioritaires.

Une fois la patientèle constituée les rendez-vous pourront être pris en ligne sur Doctolib.

L'arrivée de deux médecins généralistes ne couvre pas l'ensemble des besoins du territoire, c'est pourquoi il existe en parallèle depuis le 02 mars 2022 un dispositif permettant de répondre à des demandes de soins urgentes.

### Centre de soins non programmés

L'Agence Régionale de Santé, en étroite collaboration avec les professionnels de santé du territoire, a mis en place une plateforme d'appel permettant d'orienter les patients nécessitant un avis ou une consultation médicale.

En cas de symptômes non urgents, d'indisponibilité ou d'absence du médecin traitant, n'hésitez pas à composer le 116 117.

En appelant le 116 117, un opérateur vous répond et ouvre un dossier, il évalue la nature de l'appel et vous met en relation avec un médecin.

Le médecin vous écoute, vous conseille et vous oriente vers la solution adaptée :

- Donner un simple conseil
- Prescription en lien avec la pharmacie de garde
- Orientation vers un médecin généraliste
- Envoi d'un véhicule de secours si urgence

Afin de répondre localement aux objectifs de ce dispositif, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Sud-Vendée en partenariat avec le Centre Hospitalier de Fontenay-le-Comte ouvre un Centre de Soins Non Programmés.

**Ce Centre accueillera sur rendez-vous les patients orientés par le 116 117, lorsque le motif de l'appel nécessite une consultation urgente avec un médecin généraliste.**

Le Centre de soins non programmés de Fontenay-le-Comte sera dans un premier temps ouvert les **lundis et vendredis** de 9h à 18h.

**Ce Centre est créé en complément du dispositif Circuit Court déjà existant au sein des Urgences du CH de Fontenay-le-Comte.**

**Invitation 20 mai 2022 – Réception de la 1<sup>ère</sup> phase de travaux « Restauration de la toiture » de l’Eglise Saint Pierre**



FONDATION



du PATRIMOINE



VENDÉE  
Le Département



Liberté, Égalité, Fraternité  
République Française  
Préfecture de la Vendée

**Mme Ghislaine LESAUVAGE, Maire de MARILLET**

**Le Conseil Municipal**

Vous invitent à la réception de la première phase de travaux

**"Restauration de la toiture" de l'église St Pierre**

**Le Vendredi 20 Mai 2022 à 18 h 00**

En présence de

**M. Valentin JOSSE, Conseiller Départemental**

**Rendez-vous devant l'église**

Un vin d'honneur suivra, salle communale

Mairie -14, rue des Ajoncs - 85240 MARILLET - commune.marillet@orange.fr - 02 51 00 46 34

Mairie – 14 rue des Ajoncs 85240 MARILLET

Tél : 02.51.00.46.34 / Courriel : commune.marillet@orange.fr

Ouverture : mercredi et vendredi de 13h30 à 17h00, jeudi de 14h30 à 17h00 (permanence du Maire)